



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DES BUDGETS PRIMITIFS 2026

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2026 a été voté le 30 avril 2026 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

BUDGET PRINCIPAL

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population. Elles peuvent être regroupées en huit catégories principales

- 70 Produits services (Vente d'eau et d'assainissement, redevances périscolaires, redevances location ...)
- 73 Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, nets des reversements...)
- 74 Dotations et participations de l'État
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles ...)
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels (produits des cessions ...)
- 013 Atténuation de charges (Indemnité Agence Postale, Remboursement rémunération personnelle
- Recettes d'ordre

Les recettes de fonctionnement 2026 représentent 639 132.29 €.

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

Les dépenses de fonctionnement peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 011 Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, assurances ...).
- 012 Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 65 Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
- 66 Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie ...).
- 67 Les charges exceptionnelles.
- Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées ...)

Les dépenses de personnel représentent 30.70 % des dépenses de fonctionnement de la Commune.

Les dépenses de fonctionnement 2026 représentent 639 132.29 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	148 700,00 €	Recettes des services	14 793,00 €
Dépenses de personnel	196 220,00 €	Impôts et taxes	185 272,67 €
Subvention budget M49	11 545,12 €		
Autres dépenses de gestion courante	52 577,11 €	Dotations et participations	258 222,05 €
Dépenses financières	25 000,00 €	Autres recettes de gestion courante	54 500,00 €
Dépenses exceptionnelles	200,00 €	Recettes exceptionnelles	1 000,00 €
Dégrèvements	1 100,00 €	Recettes financières	25,00 €
		Autres recettes	23 000,00 €
Total dépenses réelles	435 342,23 €	Total recettes réelles	536 812,72 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	17 719,64 €	Résultat reporté	102 319,57 €
Virement à la section d'investissement	186 070,42 €		

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2026 :

-concernant les ménages

. Taxe habitation	10.23 %
. Taxe foncière sur le bâti	46.59 %
. Taxe foncière sur le non bâti	102.74 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 162 372.00 €

d) Les dotations de l'État

Les dotations attendues de l'État s'élèveront à 258 222.05 €

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 513.368.00 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 513.368.00 €

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	0,00 €	Solde d'investissement reporté	6 104,01 €
Travaux d'équipement	368 770,00 €	Virement de la section de fonctionnement	186 070,42 €
Remboursement d'emprunts	81 760,00 €	FCTVA	37 683,81 €
Autres	2 500,00 €	Taxe aménagement	200,00 €
Restes à réaliser	62 338,00 €	Subventions	27 292,20 €
		Emprunts	165 337,92 €
		Dépôts cautionnement	2 500,00 €
		Affectation résultat 1068	0,00 €
		Produits (écritures d'ordre entre section)	17 179,64 €
		Restes à réaliser	73 000,00 €

c) Les principaux projets de l'année 2026 sont la réfection de la voirie communale, la rénovation énergétique de la mairie et l'installation de panneaux photovoltaïques

d) Les subventions d'investissements prévues :

- Etat : 25 529.80 €

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a)

Recettes et dépenses de fonctionnement : 639 132.29 €.

Recettes et dépenses d'investissement : 515 368.00 €

Réparties comme suit :

- Dépenses investissement :

Crédits reportés 2025 : 62 338.00 €

Nouveaux crédits : 453 030.00 €

Solde reporté 0.00 €

TOTAL : 515 368.00 €

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

- Recettes investissement :

Crédits reportés 2025	73 000.00 €
Nouveaux crédits :	436 263.99 €
Solde reporté :	6104.01 €

TOTAL : 515 368.00 €

b) Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/ population totale : $435\,882,23/442 = 986.16$ €/habitants

Produits des impositions directes/population totale : $185\,272.67/442 = 419.17$ €/habitants

Recettes réelles de fonctionnement/population totale $536\,812,72/442 = 1214.51$ €/habitants

c) État de la dette

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2028 s'élève à 941 796,45 €

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 23 000 €

d) Taux d'imposition

	2022	2023	2024	2025	2026
Taxe habitation		9.98	10.08	10.18	10.23
Taxe foncière bâtie	45.00	45.45	45.90	46.36	46.59
Taxe foncière non bâtie	99.24	100.23	101.23	102.23	102.74

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

a) Prévisions

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 66 032.95 €

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 66 032.95 €

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 284 430.19 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 284 430.19 €

- Dépenses d'investissement :

Crédits reportés 2025 :	43 523.00 €
Nouveaux crédits :	122 820.00 €
Solde reporté	118 087.19 €
TOTAL :	284 430.19 €

- Recettes d'investissement :

Crédits reportés 2026 :	19 000.00 €
Nouveaux crédits :	265 430.19 €
Solde reporté	0 €
TOTAL :	299 045.26 €

b) État de la dette

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 118 144.13 €

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 2003.00 €

c) Les principaux projets de l'année 2026 la création du syndicat des eaux Est Châtaigneraie au 1^{er} juillet 2026